

Le normal et le pathologique

Georges CANGUILHEM

1966

éd° PUF (2010)

coll. Quadrige

12 MALADIE = RÉÉQUILIBRAGE

La maladie n'est pas seulement déséquilibre ou dysharmonie, elle est aussi, et peut-être surtout, effort, de la nature en l'homme pour obtenir un nouvel équilibre. La maladie est réaction généralisée à intention de guérison. L'organisme fait une maladie pour se guérir. La thérapeutique doit d'abord tolérer et au besoin renforcer ces réactions hédoniques et thérapeutiques spontanées.

13 ILLUSION DE COMMANDER LA NATURE

Ne répétait-on pas depuis Bacon qu'on ne commande à la nature qu'en lui obéissant ? Commander à la maladie c'est en connaître les rapports avec l'état normal que l'homme vivant – et aimant la vie – souhaite de restaurer.

49 / 50 / 151 PATHOLOGIE GLOBALE

ne conviendrait-il pas de dire que le fait pathologique n'est saisissable comme tel, c'est-à-dire comme altération de l'état normal, qu'au niveau de la totalité organique et s'agissant de l'homme, au niveau de la totalité individuelle consciente [...] ?

[...] La pathologie, qu'elle soit anatomique ou physiologique, analyse pour mieux connaître, mais elle ne peut se savoir pathologie, c'est-à-dire étude des mécanismes de la maladie, que parce qu'elle reçoit de la clinique cette notion de maladie dont l'origine doit être cherchée dans l'expérience qu'ont les hommes de leurs rapports d'ensemble avec le milieu.

[...] Chercher la maladie au niveau de la cellule c'est confondre le plan de la vie concrète où la polarité biologique fait la différence de la santé et de la maladie et le plan de la science abstraite où le problème reçoit une solution. [...] nous voulons dire que la maladie d'un vivant ne loge pas dans des parties d'organisme. [...] Le même donné biologique peut être considéré comme partie ou comme tout. Nous proposons que c'est comme tout qu'il peut être dit ou non malade.

78-79 POLARITÉ DE LA VIE

On dira qu'Aristote a cru autrement à une mécanique pathologique puisqu'il admettait deux sortes de mouvements : les mouvements naturels par lesquels un corps regagne son lieu propre où il se plaît dans le repos, comme la pierre gagne le bas terrestre et le feu, le haut céleste ; – et les mouvements violents par lesquels un corps est écarté de son lieu propre, comme quand on jette une pierre en l'air. On dira que le progrès de la connaissance physique a consisté, avec Galilée et Descartes, à considérer tous les mouvements comme naturels, c'est-à-dire conformes aux lois de la nature, et que de même le progrès de la connaissance biologique consiste à unifier les lois de la vie naturelle et de la vie pathologique. C'est précisément cette unification dont Comte rêvait et que Claude Bernard s'est flatté d'accomplir, comme on l'a vu ci-dessus. Aux réserves que nous avons cru alors devoir exposer, ajoutons celle-ci. La mécanique moderne, en fondant la science du mouvement sur le principe d'inertie, rendait en effet absurde la distinction entre les mouvements naturels et les mouvements violents, l'inertie étant précisément l'indifférence à l'égard des directions et des variations du mouvement. Or la vie est bien loin d'une telle indifférence à l'égard des conditions qui lui sont faites, la vie est polarité. [...] Tel est le fait simple que nous voulons désigner en parlant de normativité biologique.

[...] C'est la vie elle-même et non le jugement médical qui fait du normal biologique un concept de valeur et non un concept de réalité statistique. La vie, pour le médecin, ce n'est pas un objet, c'est une activité polarisée dont la médecine prolonge, en lui apportant la lumière relative mais indispensable de la science humaine, l'effort spontané de défense et de lutte contre tout ce qui est de valeur négative.

Le *Vocabulaire philosophique* de Lalande contient une remarque importante concernant les termes *anomalie* et *anormal*. *Anomalie* est un substantif auquel actuellement aucun adjectif ne correspond, inversement *anormal* est un adjectif sans substantif, en sorte que l'usage les a couplés, faisant d'anormal l'adjectif d'anomalie. Il est exact en effet que *anomal*, dont Isidore Geoffroy Saint-Hilaire usait encore en 1836 dans son *Histoire des anomalies de l'organisation*, et qui figure aussi dans le *Dictionnaire de médecine* de Littré et Robin, est tombé en désuétude. Le *Vocabulaire* de Lalande expose qu'une confusion d'étymologie a aidé à ce rapprochement d'anomalie et d'anormal. Anomalie vient du grec *anomalía* qui signifie inégalité, aspérité ; *omalos* désigne en grec ce qui est uni, égal, lisse, en sorte que anomalie c'est étymologiquement *an-omalos*, ce qui est inégal, rugueux, irrégulier, au sens qu'on donne à ces mots en parlant d'un terrain. [...]. Or, on s'est souvent mépris sur l'étymologie du terme anomalie en le dérivant, non pas de *omalos*, mais de *nomos* qui signifie loi, selon la composition *a-nomos*. Cette erreur d'étymologie se trouve, précisément, dans le *Dictionnaire de Médecine* de Littré et Robin. Or, le *nomos* grec et le *norma* latin ont des sens voisins, loi et règle tendent à se confondre. Ainsi, **en toute rigueur sémantique anomalie désigne un fait, c'est un terme descriptif, alors que anormal implique référence à une valeur, c'est un terme appréciatif, normatif** ; mais l'échange de bons procédés grammaticaux a entraîné une collusion des sens respectifs d'anomalie et d'anormal. **Anormal est devenu un concept descriptif et anomalie est devenu un concept normatif**. I. Geoffroy Saint-Hilaire qui tombe dans l'erreur étymologique que reprennent après lui Littré et Robin s'efforce de maintenir au terme anomalie son sens purement descriptif et théorique. L'anomalie est un fait biologique et doit être traitée comme fait, c'est-à-dire que la science naturelle doit l'expliquer et non l'apprécier : « Le mot *anomalie*, peu différent du mot *irrégularité*, ne doit jamais être pris dans le sens qui se déduirait littéralement de sa composition étymologique. Il n'existe pas de formations organiques qui ne soient soumises à des lois ; et le mot *désordre*, pris dans son sens véritable, ne saurait être appliqué à aucune des productions de la nature. [...] il est incorrect, selon I. Geoffroy Saint-Hilaire, de parler à propos de tels animaux [qui, par leur organisation et leurs caractères *insolites*, se trouvent pour ainsi dire isolés dans la série et n'ont avec les autres genres de la même classe que des rapports de parenté très éloignés], soit de bizarreries de la nature, soit de désordre, soit d'irrégularité. **S'il y a exception, c'est aux lois des naturalistes et non aux lois de la nature, car dans la nature, toutes les espèces sont ce qu'elles doivent être, présentant également la variété dans l'unité et l'unité dans la variété**. En anatomie, le terme d'anomalie doit donc conserver strictement son sens d'*insolite*, d'*inaccoutumé* ; être *anomal* c'est s'éloigner par son organisation de la grande majorité des êtres auxquels on doit être comparé [...].

Ayant à définir l'anomalie en général du point de vue morphologique, I. Geoffroy Saint-Hilaire la met immédiatement en rapport avec les deux faits biologiques que sont le *type spécifique* et la *variation individuelle*. D'une part toutes les espèces vivantes offrent à considérer une multitude de variations dans la forme et le volume proportionnel des organes, d'autres part il existe un ensemble de traits « communs à la grande majorité des individus qui composent une espèce » et cet ensemble définit le type spécifique. « Toute déviation du type spécifique ou en d'autres termes toute particularité organique que présente un individu comparé à la grande majorité des individus de son espèce, de son âge, de son sexe, constitue ce qu'on peut appeler une Anomalie » [...]. Il est clair qu'ainsi définie, **l'anomalie prise en général est un concept purement empirique ou descriptif, elle est un écart statistique**.

[...] « Un individu qui est affecté d'hétérotaxie peut donc jouir d'une santé très robuste ; il peut vivre fort longtemps ; et souvent ce n'est qu'après sa mort qu'on s'aperçoit de la présence d'une anomalie que lui-même avait ignorée » [...]. Cela revient à dire que **l'anomalie est ignorée dans la mesure où elle est sans expression dans l'ordre des valeurs vitales**. Ainsi, de l'aveu même d'un savant, l'anomalie n'est connue de la science que si elle d'abord été sentie dans la conscience, sous forme d'obstacle à l'exercice des fonctions, sous forme de gêne ou de nocivité. Mais le sentiment d'obstacle, de gêne ou de nocivité est un sentiment qu'il faut bien dire normatif, puisqu'il comporte la référence même inconsciente d'une fonction et d'une impulsion à la plénitude de leur exercice. Finalement, **pour qu'on puisse parler d'anomalie dans le langage savant, il faut qu'un être ait apparu à soi-même ou à autrui anormal dans le langage, même informulé, du vivant**. Tant que l'anomalie n'a pas d'incidence fonctionnelle éprouvée par l'individu et pour lui, s'il s'agit d'un homme, ou référée à la polarité dynamique de la vie en tout autre être vivant, l'anomalie ou bien est ignorée (cas des hétérotaxies) ou bien est une *variété* indifférente, une variation sur un thème spécifique, elle est une irrégularité comme il y a des irrégularités négligeables s'objets coulés dans un même moule. Elle peut faire l'objet d'un chapitre spécial de l'histoire naturelle, mais non de la pathologie.

[...] C'est parce qu'il y a des anomalies vécues ou manifestées comme un mal organique qu'il existe un intérêt affectif d'abord, théorique ensuite, pour les anomalies. C'est parce que l'anomalie est devenue pathologique qu'elle suscite l'étude scientifique des anomalies. De son point de vue objectif, le savant ne veut voir dans l'anomalie que l'écart statistique, en méconnaissant que l'intérêt scientifique du biologiste a été suscité par l'écart normatif. En bref, toute anomalie n'est pas pathologique, mais seule l'existence d'anomalies pathologiques a suscité une science spéciale des anomalies qui tend normalement, du fait qu'elle est science, à bannir de la définition de l'anomalie toute implication de notion normative. **Les écarts statistiques que sont les simples variétés ne sont pas ce à quoi on pense quand on parle d'anomalies, mais les difformités nuisibles ou**

même incompatibles avec la vie sont ce à quoi on pense, en se référant à la forme vivante ou au comportement du vivant non pas comme à un fait statistique, mais comme à un type normatif de vie.

86 / 116 / 122 / 128-132 / 155 / 217 ANOMALIE, MALADIE, NORME, SANTÉ

Une autre raison de ne pas confondre anomalie et maladie, c'est que l'attention humaine n'est pas sensibilisée à l'une et à l'autre par des écarts de même espèce. L'anomalie éclate dans la multiplicité spatiale, la maladie éclate dans la succession chronologique. [...]

En résumé, nous pensons qu'il faut tenir les concepts de norme et de moyenne pour deux concepts différents dont il nous paraît vain de tenter la réduction à l'unité par annulation de l'originalité du premier. Il nous semble que **la physiologie a mieux à faire que de chercher à définir objectivement le normal, c'est de reconnaître l'originale normativité de la vie.** Le rôle véritable de la physiologie, suffisamment important et difficile, consisterait alors à déterminer exactement le contenu des normes dans lesquelles la vie a réussi à se stabiliser, sans préjuger de la possibilité ou de l'impossibilité d'une correction éventuelle de ces normes. [...]

[...] Le malade est malade pour ne pouvoir admettre qu'une norme. Pour employer une expression qui nous a déjà beaucoup servi, le malade n'est pas anormal par absence de norme, mais par incapacité d'être normatif.

On voit combien avec une telle vision de la maladie on se trouve loin de la conception de Comte ou de Cl. Bernard. **La maladie est une expérience d'innovation positive du vivant** et non plus seulement un fait diminutif ou multiplicatif. Le contenu de l'état pathologique ne se laisse pas déduire, sauf différence de format, du contenu de la santé : **la maladie n'est pas une variation sur la dimension de la santé ; elle est une nouvelle dimension de la vie.** [...]

[...] la maladie n'est pas seulement disparition d'un ordre physiologique mais apparition d'un nouvel ordre vital, idée qui est aussi bien celle de Leriche [...] que celle de Goldstein et qui pourrait à juste titre s'autoriser de la théorie bergsonienne du désordre. Il n'y a pas de désordre, il y a substitution à un ordre attendu ou aimé d'un autre ordre dont on n'a que faire ou dont on a à souffrir.

[...]

En affirmant que les nouvelles normes physiologiques ne sont pas l'équivalent des normes antérieures à la maladie, Goldstein ne fait en somme que confirmer ce fait biologique fondamental que la vie ne connaît pas la réversibilité. Mais si elle n'admet pas des rétablissements, la vie admet des réparations qui sont vraiment des innovations physiologiques. La réduction plus ou moins grande de ces possibilités d'innovations mesure la gravité de la maladie. **Quant à la santé, au sens absolu, elle n'est pas autre chose que l'indétermination initiale de la capacité d'institution de nouvelles normes biologiques.**

[...]

Si l'on reconnaît que la maladie reste une sorte de norme biologique, cela entraîne que l'état pathologique ne peut être dit anormal absolument, mais anormal dans la relation à une situation déterminée. Réciproquement, être sain et être normal ne sont pas tout à fait équivalents, puisque le pathologique est une sorte de normal. Être sain c'est non seulement être normal dans une situation donnée, mais être aussi normatif, dans cette situation et dans d'autres situations éventuelles. **Ce qui caractérise la santé c'est la possibilité de tolérer des infractions à la norme habituelle et d'instituer des normes nouvelles dans des situations nouvelles.** [...]

La santé c'est une marge de tolérance des infidélités du milieu. [...]

[...] Être en bonne santé c'est pouvoir tomber malade et s'en relever, c'est un luxe biologique.

Inversement, le propre de la maladie c'est d'être une réduction de la marge de tolérance des infidélités du milieu. [...] Cette réduction consiste à ne pouvoir vivre que dans un autre milieu et non pas seulement parmi quelques-unes des parties de l'ancien. [...]

[...] L'homme sain [...] mesure sa santé à sa capacité de surmonter les crises organiques pour instaurer un nouvel ordre [...].

[...] que la santé soit pour l'homme un sentiment d'assurance dans la vie qui ne s'assigne de lui-même aucune limite. *Valere* qui a donné valeur signifie en latin se bien porter. **La santé est une façon d'aborder l'existence en se sentant non seulement possesseur ou porteur mais aussi au besoin créateur de valeur, instaurateur de normes vitales.** [...]

L'état physiologique est l'état sain, plus encore que l'état normal. C'est l'état qui peut admettre le passage à de nouvelles normes. L'homme est sain pour autant qu'il est normatif relativement aux fluctuations de son milieu. [...] Au contraire, l'état pathologique traduit la réduction des normes de vie tolérées par le vivant, la précarité du normal établi par la maladie. [...]

[...] **La maladie de l'homme normal c'est l'apparition d'une faille dans sa confiance biologique en lui-même.**

142 PATHOLOGIE & PHYSIOLOGIE

Aujourd'hui une pathologie objective procède de la physiologie, mais hier la physiologie a procédé d'une pathologie qu'il faut dire subjective, et par là imprudente certainement, mais certainement audacieuse et par là progressive. Toute pathologie est subjective au regard de demain.

Est-ce seulement au regard de demain que la pathologie est subjective ? En ce sens, toute science objective par sa méthode et son objet est subjective au regard de demain, puisque, à moins de la supposer achevée, bien des vérités d'aujourd'hui deviendront les erreurs de la veille.

139 / 150 / 152 / 153 / 155 / 156 PATHOLOGIE & CLINIQUE

en matière biologique, c'est le *pathos* qui conditionne le *logos* parce qu'il l'appelle. C'est l'anormal qui suscite l'intérêt théorique pour le normal. Des normes ne sont reconnues pour telles que dans des infractions. Des fonctions ne sont révélées que par leurs ratés. [...]

[...] Ce sont les échecs de la vie qui attirent, qui ont attiré l'attention sur la vie. Toute connaissance a sa source dans la réflexion sur un échec de la vie. Cela ne signifie pas que la science soit une recette de procédés d'action, mais au contraire que l'essor de la science suppose un obstacle à l'action. C'est la vie elle-même, par la différence qu'elle fait entre ses comportements propulsifs et ses comportements répulsifs, qui introduit dans la conscience humaine les catégories de santé et de maladie. Ces catégories sont biologiquement techniques et subjectives et non biologiquement scientifiques et objectives. Les vivants préfèrent la santé à la maladie. Le médecin a pris parti explicitement pour le vivant, il est au service de la vie, et c'est la polarité dynamique de la vie qu'il traduit en parlant de normal et de pathologique. Le physiologiste est souvent médecin, toujours vivant, et c'est pourquoi la physiologie inclut dans ses concepts de base que si les fonctions d'un vivant prennent des allures toutes également explicables par le savant, elles ne sont pas de ce fait équivalentes pour le vivant lui-même.

[...] quand on parle de pathologie objective, quand on pense que l'observation anatomique et histologique, que le test physiologique, que l'examen bactériologique sont des méthodes qui permettent de porter scientifiquement, et certains penser même en l'absence de tout interrogatoire et exploration clinique, le diagnostic de la maladie, on est victime selon nous de la confusion philosophique la plus grave, et thérapeutiquement parfois la plus dangereuse. [...]

En matière de pathologie, le premier mot, historiquement parlant, et le dernier mot, logiquement parlant, revient à la clinique. Or la clinique n'est pas une science et ne sera jamais une science, alors même qu'elle usera de moyens à efficacité toujours plus scientifiquement garantie. La clinique ne se sépare pas de la thérapeutique et la thérapeutique est une technique d'instauration ou de restauration du normal dont la fin, savoir la satisfaction subjective qu'une norme est instaurée, échappe à la juridiction du savoir objectif. On ne dicte pas seulement scientifiquement des normes à la vie. Mais la vie est cette activité polarisée de débat avec le milieu qui se sent ou non normale, selon qu'elle se sent ou non en position normative. [...]

[...] S'il existe des normes biologiques c'est parce que la vie, étant non pas seulement soumission au milieu mais institution de son milieu propre, pose par là même des valeurs non seulement dans le milieu mais aussi dans l'organisme même. C'est ce que nous appelons la normativité biologique.

L'état pathologique peut être dit, sans absurdité, normal, dans la mesure où il exprime un rapport à la normativité de la vie. [...]

[...] sans être elle-même une science, la médecine utilise les résultats de toutes les sciences au service des normes de la vie.

C'est donc d'abord parce que les hommes se sentent malades qu'il y a une médecine. Ce n'est que secondairement que les hommes, parce qu'il y a une médecine, savent en quoi ils sont malades.

[...] C'est toujours la relation à l'individu malade, par l'intermédiaire de la clinique, qui justifie la qualification de pathologie.

176-180 NORME

Une norme tire sans sens, sa fonction et sa valeur du fait de l'existence en dehors d'elle de ce qui ne répond pas à l'exigence qu'elle sert.

[...]

De cette destination et de cet usage polémique du concept de norme il faut, selon nous, chercher la raison dans l'essence du rapport normal-anormal. Il ne s'agit pas d'un rapport de contradiction et d'extériorité, mais d'un rapport d'inversion et de polarité. La norme, en dépréciant tout ce que la référence à elle interdit de tenir pour normal, crée d'elle-même la possibilité d'une inversion des termes. Une norme se propose comme un mode possible d'unification d'un divers, de résorption, d'une différence, de règlement d'un différend. Mais se proposer n'est pas s'imposer. A la différence d'une loi de la nature, une norme ne nécessite pas son effet. C'est dire qu'une norme n'a aucun sens de norme toute seule et toute simple. La possibilité de référence et de règlement qu'elle offre contient, du fait qu'il ne s'agit que d'une possibilité, la latitude d'une autre possibilité qui ne peut être qu'inverse. Une norme, en effet, n'est pas la possibilité d'une référence que lorsqu'elle a été instituée ou choisie comme expression d'une préférence et comme instrument d'une volonté de substitution d'un état de choses satisfaisant à un état de choses décevant. Ainsi toute préférence d'un ordre possible s'accompagne, le plus souvent implicitement, de l'aversion de l'ordre inverse possible. Le différent du préférable, dans un domaine d'évaluation donné, n'est pas d'indifférent, mais le repoussant, ou plus exactement

le repoussé, le détestable. [...] En bref, sous quelque forme implicite ou explicite que ce soit, des normes réfèrent le réel à des valeurs, expriment des discriminations de qualités conformément à l'opposition polaire d'un positif et d'un négatif. Cette polarité de l'expérience de normalisation, expérience spécifiquement anthropologique ou culturelle – s'il est vrai que par nature il ne faut entendre qu'un idéal de normativité sans normalisation –, fonde dans le rapport de la norme à son domaine d'application, la priorité normale de l'infraction.

[...] de la valeur de la règle elle-même peut-on jouir simplement ? Jouir véritablement de la valeur de la règle, de la valeur du règlement, de la valeur de la valorisation, requiert que la règle ait été soumise à l'épreuve de la contestation. Ce n'est pas seulement l'exception qui confirme la règle comme règle, c'est l'infraction qui lui donne occasion d'être règle en faisant règle. En ce sens, l'infraction est non l'origine de la règle, mais l'origine de la régulation. **Dans l'ordre du normatif, le commencement c'est l'infraction.** [...]

L'anormal, en tant qu'a-normal, est postérieur à la définition du normal, il en est la négation logique. C'est pourtant l'antériorité historique du futur anormal qui suscite une intention normative. Le normal c'est l'effet obtenu par l'exécution du projet normatif, c'est la norme exhibée dans le fait. Sous le rapport du fait, il y a donc entre le normal et l'anormal un rapport d'exclusion. Mais cette négation est subordonnée à l'opération de négation, à la correction appelée par l'anormalité. Il n'y a donc aucun paradoxe à dire que l'anormal, logiquement second, est existentiellement premier.